

Compte – rendu

Conseil d'administration du 1er septembre 2011

Le conseil d'administration de l'association Siamamap'Orte s'est réuni dans les locaux de l'Attribut à Brest. Début de la séance 18h30, fin 21h30.

1. Présents :

Mickaël Le Garrec , Valérie Lazennec, Amélie Gloaguen , Céline Royer, Claire Hemon, Guillaume Denil, Caroline Vannier.

2. Absents :

3. Excusés :

Adèle Melendez, Fanny Viale, Marie Le Lez.

4. Avec comme ordre du jour :

- Bilan de la première saison
- Préparation de la deuxième saison
- Ouverture d'une 2ème AMAP au PL Guérin

5. Discussions :

Bilan de la première saison : Tour de table

A la demande de la Présidente, chacun est invité à s'exprimer sur son expérience de la première saison, en tant que consomm'acteur et en tant que membre du CA.

- Globalement, à titre personnel, les membres du CA sont satisfaits de leurs paniers, de l'ambiance de Siam AMAP'orte et de l'Attribut, et se montrent enthousiastes quant à la poursuite du projet. Au niveau des produits, Céline regrette que les pommes de terre et les salades soient dans les paniers chaque semaine et Claire soulève le problème de l'équité entre le petit et le grand panier. Le grand panier bénéficiant souvent de produits de saison (fraises, melon, roquette...) qui échappent au petit panier.
- En tant que membres du CA, on note :
 - une difficulté de gérer la circulation de l'information entre membres du CA et entre adhérents et membres du CA, notamment en ce qui concerne les intermittents, ceux-ci prévenant tantôt par téléphone et tantôt par mail de leurs absences. La boîte mail siamamapporte n'est pas consultée régulièrement par tous les membres du CA;
 - un besoin de mieux identifier les postes du CA auprès des consomm'acteurs, qui ne savent pas qui fait quoi;
 - un besoin de devenir plus rigoureux et plus strictement respectueux des contrats et des statuts, certains consomm'acteurs abusant du système des intermittents, ce qui fait la difficulté principale du poste de chargé de distribution;
 - un besoin de réorganiser l'accueil lors des distributions : on remarque que les consomm'acteurs responsables de la distribution font les paniers à la place des autres consomm'acteurs (ce qui nuit à l'esprit d'autonomie) et que les producteurs ont du mal à trouver leur place et sont frustrés de ne pas pouvoir mieux présenter leurs produits, en discuter; Valérie transmet l'envie des producteurs de tenir la permanence à plusieurs car c'est aussi l'occasion d'échanger entre eux; Amélie est frustrée du comportement de certains adhérents qui viennent chercher leur panier et ne restent jamais discuter.
 - un besoin de préparer plus en amont la saison 3 : la gestion des nouveaux contrats et des chèques est lourde, la communication aux adhérents a été faite dans la précipitation. On peut améliorer cela.
 - Céline évoque ses difficultés à la présidence de l'asso : donner les missions et contrôler leurs réalisations

n'a pas toujours été évident, et elle a ressenti un mouvement de découragement général après le début de la première saison. Cela remet en évidence la nécessité de redéfinir les tâches de chacun.

Préparation de la deuxième saison

- Téléphone

Un compte a été ouvert chez Pritel pour que l'association dispose d'un numéro de téléphone. Le 06 49 95 52 37 sera communiqué aux adhérents pour prévenir qu'ils seront absents.

- Délai de prévenance des intermittents

Les membres du CA conviennent qu'il faut donner comme limite le dimanche soir aux consomm'acteurs pour prévenir de leur absence à la distribution suivante et demander un intermittent. Passé ce délai, soit ils se débrouillent seuls pour se faire remplacer, soit les paniers seront donnés aux intermittents (pas de contrepartie pour le consommateur absentéiste!)

- Stockage des caisses et des bouteilles de lait après la distribution

Le stockage est toujours un problème. Les membres du CA conviennent que Valérie ramassera désormais les bouteilles de lait 1 fois par mois seulement, lors de sa présence à la distribution. Elle réfléchit aussi à un système de consigne, car les bouteilles ne sont pas toutes rapportées. On réfléchit à investir dans des paniers souples (et donc facilement rangeables) pour résoudre le problème des cagettes. A voir pour la saison III.

- Droit à l'image

Chaque adhérent va être invité à remplir un document "droit à l'image" par lequel il autorise Siam AMAP'Orte à utiliser des photos sur le blog (par exemple).

- Choix de Marie GONZALEZ pour les oeufs

Céline et Guillaume expliquent aux membres du CA le choix de la nouvelle productrice d'oeufs. C'est une jeune éleveuse qui s'installe tout juste, elle a 3 races de poules différentes et privilégie un élevage à l'ancienne sur la paille et en plein air, et un ramassage des oeufs à la main. Elle correspond donc bien aux idées défendues par l'association.

Elle propose également des jus ou des compotes de fruits. Les membres du CA se proposent d'organiser une sortie visite sur son exploitation, qui permettra également aux consommateurs d'acheter/goûter ses produits aux fruits avant qu'on propose de l'intégrer au panier.

- Développement des actions sociales & culturelles (évoqué très rapidement par manque de temps)

En projet :

- café langue
- sortie à la ferme de Traon Bihan
- chantier patates chez Letig
- atelier enfant "calendrier des légumes de saison"
- sortie botanique
- visite de la boulangerie
- visite de la ferme de Marie
- atelier cuisine
- vidéoprojection

Ouverture d'une 2ème AMAP au PL Guérin

Guillaume et Céline informent le CA qu'une 2ème AMAP va se créer au PL Guérin à St Martin. Siam AMAP'Orte va intervenir pour aider à mettre en place la structure de l'association, mais chaque AMAP restera indépendante. Il y a déjà une quinzaine de personnes au PL Guérin qui prennent des paniers bios + une dizaine de places pour la liste d'attente de Siam AMAP'Orte + une dizaine de places réservées pour les gens du quartier.

6. Décisions et actions à mener :

Pour les distributions

- Mettre en place un cahier unique de suivi pour les distributions et un calendrier des absences/événements (?) - Prévoir une boîte fermant à clé pour le stockage à l'Attribut.
- Mettre en place le calendrier des permanences (Claire, Mickaël)
- Créer d'une check-list "Que faire lorsqu'on est de permanence à la distribution" (?)
- Rappeler les consommateurs n'ayant pas répondu (Céline, Guillaume)
- Terminer le tableau récapitulatif des contrats et le pointage des chèques (Caroline)
- Prévenir les producteurs (Claire, Mickaël)

Pour la présidence

- Préparer une circulaire blog + à glisser dans les prochains paniers rappelant le fonctionnement de l'AMAP pour la saison 2 et annonçant les nouveautés (ramassage mensuel des bouteilles de lait, arrivée des oeufs, etc.)
- Développer les actions sociales & culturelles
- Prévoir un CA spécial "saison 3" dès novembre-décembre

Pour la trésorerie

- Rendre accessible le suivi des comptes sur GoogleDoc (Caroline, Amélie)
- Faire le pointage des remboursements des adhérents pour la saison 1 (vacances des producteurs, joker...) (Amélie)
- Revoir l'adhésion de Mallorie (Caroline, Amélie)
- Faire les adhésions des nouveaux membres (Caroline, Amélie)
- Une fois validés, les contrats seront conservés par les trésorières, seul le tableau récapitulatif servira pendant les distributions

Pour le secrétariat

- Récupérer les autorisations "droit à l'image" des adhérents
- Réactiver l'idée de la recette de la semaine